

Femmes sans-abri – Données quantitatives et évolution 2024-2025

Note produite par Aurélie Lapierre, chargée d'étude, et Régis Garcia, chargé de recherche, pour l'OSA34. Juin 2026.

Introduction

A. La thématique des « femmes sans-abri »

1. Travail de veille documentaire

Elle oriente les travaux de l'Observatoire du Sans-Abrisme pour la période 2025-2026.

Depuis 2025, l'OSA34 a mené ou été associé à différents travaux qui ont constitué plusieurs sources pour produire une série d'indicateurs :

- Lecture de différents rapports et écriture de notes de synthèse :
 - Étude de la FAS : [Volet 1](#) et [Volet 2](#) ;
 - [Rapport d'information du Sénat sur les femmes sans-abri](#) ;
 - Les [données chiffrées issues du rapport d'activité 2024](#) du SIAO34 ;
- Participation au travail de réflexion et de préconisations d'un groupe de femmes concernées « [Femmes en errance : leurs paroles, nos pratiques](#) ».

2. Identification d'indicateurs

Cette démarche a permis d'identifier les indicateurs utilisés pour documenter les situations des femmes sans-abri, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs :

- Repérer les indicateurs mobilisés par ces études et les croiser.
- Vérifier les données existantes pour le département de l'Hérault.

Enfin, à partir de ce premier repérage, dans la perspective de mettre en œuvre la première recommandation du Rapport du Sénat consistant à « systématiser des analyses genrées et [le] questionnement des violences subies », l'OSA34 a cherché à :

- Renseigner les indicateurs qui ne l'étaient pas ;
- Associer les différentes missions du SIAO34 pour mettre au travail la production de données genrées dans tous les domaines ;
- Suivre ces indicateurs annuellement.

Les données présentées ici constituent donc le premier moment de ce suivi de données.

B. Précaution dans la production des données chiffrées et catégorie « personnes sans-abri »

L'outil de saisie et les modalités pratiques pour le renseigner ont un impact majeur sur la nature des données créées et donc sur les informations disponibles.

1. Impossibilité d'évaluer le nombre de femmes victimes de violences conjugales

Dans le logiciel SI-SIAO, la mention « victime de violences conjugales » est indiquée lorsqu'une femme appelle le 115 pour ce motif, mais n'est jamais réévaluée. Il n'est donc pas possible d'utiliser le logiciel pour connaître le nombre de femmes victimes de violences dans l'année qui sont en demande d'hébergement d'urgence.

La seule possibilité est de comptabiliser celles dont la demande a été pourvue et qui ont bénéficié d'une mise à l'abri (100 places dédiées).

2. Impossibilité de prendre en considération la situation du ménage la veille de l'appel au 115

La complexité du logiciel SI-SIAO et le nombre de demandes reçues (en moyenne 423 appels par jour en 2025) conduit à ne pas pouvoir renseigner l'information concernant le lieu dans lequel la personne a dormi la veille. Cette donnée n'est donc pas fiable.

Par ailleurs, depuis décembre 2025, une modification du logiciel n'oblige plus à renseigner cette information. Par répercussion, en mai 2026, lorsque l'on cherche à connaître les situations d'hébergement des femmes la veille de leur appel, 71% des situations ne sont pas renseignées.

Par conséquent, pour permettre une compréhension des situations vécues par les personnes sans-abri, **nous ne nous attachons pas à identifier les conditions de logement des personnes la veille de leur appel au 115.**

Nous estimons que dès qu'un ménage adresse une demande au 115, il se trouve en situation de sans-abrisme.

I. Chiffres clés 2025

Nombre de femmes en demande et nombre de demandes effectuées par des femmes

41% des demandes d'hébergement d'urgence sont formulées par des femmes.

2245 femmes ont effectué une demande d'hébergement d'urgence : soit une **augmentation de 3% du nombre de femmes en demande** par rapport à 2024.

Pour plus de la moitié d'entre elles, c'était la première fois qu'elles appelaient le 115.

Augmentation de 17% du nombre de demandes formulées par des femmes en 1 an, entre 2024 et 2025 (contre 4% d'augmentation du nombre de demandes formulées par des hommes).

Situations d'isolement

63 % des femmes en demande d'hébergement d'urgence se trouvent dans une situation d'isolement (parents isolées ou femmes isolées).

+4% d'augmentation du nombre de femmes sans-abri seules.

92% des parents isolés sans-abri sont des femmes-parents isolées, alors que les femmes ne représentent 41% des demandes d'hébergement d'urgence et que ce chiffre est mécaniquement sous-estimé.

+15% d'augmentation du nombre de femmes-parents isolées sans-abri en 1 an.

Les parents isolés en demande d'hébergement d'urgence sont très majoritairement des femmes (92% des parents isolés), mais ce chiffre est sous-évalué.

Demandes pourvues

Les femmes obtiennent davantage de réponses positives (26% des femmes) à leur demande d'hébergement d'urgence que les hommes (13% des hommes), en raison d'une **évaluation de plus grande vulnérabilité** justifiant la mise à l'abri (femmes victimes de violences et présence d'enfants en bas âge notamment).

Parmi les femmes, ce sont les femmes seules (29% de réponses pourvues) et les **femmes-parents isolées** (25% de réponses pourvues) qui obtiennent le plus de réponses positives.

706 femmes et 533 enfants ont été hébergées sur un dispositif d'urgence (hors hôtel 115) en 2025.

15% des femmes prises en charge en 2025 sur l'hébergement d'urgence (hors hôtel) **ont été hébergées sur des places dédiées aux victimes de violence.**

Femmes mises à l'abri à l'hôtel

715 femmes et 747 enfants ont été mises à l'abri à l'hôtel en 2025.

88% des ménages hébergés sur l'hôtel 115 en 2025 étaient **composés d'au moins une femme majeure.**

+27% d'augmentation du nombre de **femmes** hébergées à l'hôtel en 1 an, et

+9% d'augmentation du nombre d'enfants.

+85% d'augmentation de femmes isolées hébergées à l'hôtel en 1 an.

30% des femmes hébergées à l'hôtel 115 ont été **victimes de violences.**

Accès au logement d'insertion

Parmi les personnes qui ont accédé à un logement d'insertion, **15% sont des femmes-mères isolées** et **20% sont des femmes isolées** (44% sont des hommes seuls).

Délais moyens entre la transmission initiale de la demande au SIAO et l'admission en structure d'hébergement d'insertion ou un logement adapté en 2025

7 mois et 4 jours : c'est le délai d'attente moyen pour une **femme isolée**

7 mois et 16 jours : c'est le délai d'attente moyen pour une **femme-parent isolée**.

1 an et 14 jours : c'est le délai d'attente moyen pour un **homme faisant partie d'un couple ou d'un groupe sans enfants**.

Vous retrouverez le détail de ces données dans les parties infra.

II. Volet 115 – Demandes d'hébergement d'urgence

A. Les demandes exprimées

1. Nombre, part et évolution des adultes en demande d'hébergement d'urgence

En 2025, 2445 femmes ont effectué une demande d'hébergement d'urgence. Cela représente 41% des demandes des personnes majeures (59% pour les hommes). Cela constitue une augmentation de 3% en comparaison des femmes en demande en 2024.

		Femmes	Hommes
2024	Nombre de personnes en demande d'hébergement d'urgence	2 372	3 667
	Répartition	39%	61%
2025	Nombre de personnes en demande d'hébergement d'urgence	2 445	3 579
	Répartition	41%	59%
Evolution du nombre de personnes en demande d'hébergement d'urgence entre 2024 et 2025		+3%	-2%

Figure 1. Nombre, part et évolution des adultes en demande d'hébergement d'urgence

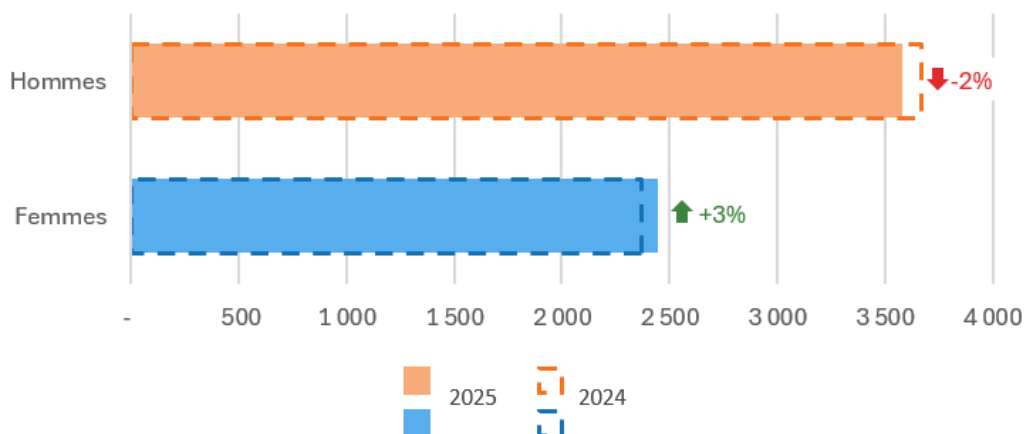


Figure 2. Représentation du nombre et de l'évolution des adultes en demande d'hébergement d'urgence entre 2024 et 2025

Analyse : Les femmes demeurent minoritaires parmi les personnes en demande d'hébergement d'urgence mais leur nombre augmente contrairement aux hommes.

2. Nombre de demandes de personnes adultes

En 2025, 23686 demandes ont été formulées par des femmes majeures.

Cela représente 65 demandes par jour contre 89 pour les hommes.

Le nombre de demandes formulées par des femmes constitue une augmentation de 17% en comparaison du nombre de demandes en 2024 (contre 4% d'augmentation du nombre de demandes formulées par des hommes).

		Femmes	Hommes
2025	Nb total de demandes formulées par des adultes	23 686	32 660
	Moyenne demandes par jour	65	89
2024	Nb total de demandes formulées par des adultes	20171	31405
	Moyenne demandes par jour	55	86
Evolution du nombre de demandes entre 2024 et 2025		+17%	+4%

Figure 3. Nombre et évolution des demandes de personnes adultes entre 2024 et 2025

3. Primo-demandeurs

55% des femmes majeures ayant formulées une demande d'hébergement d'urgence en 2025 n'avaient encore jamais contacté le 115 auparavant.

Ce ratio est de 49% chez les demandeurs masculins.

4. Répartition des demandeurs en fonction du sexe et de la typologie du ménage

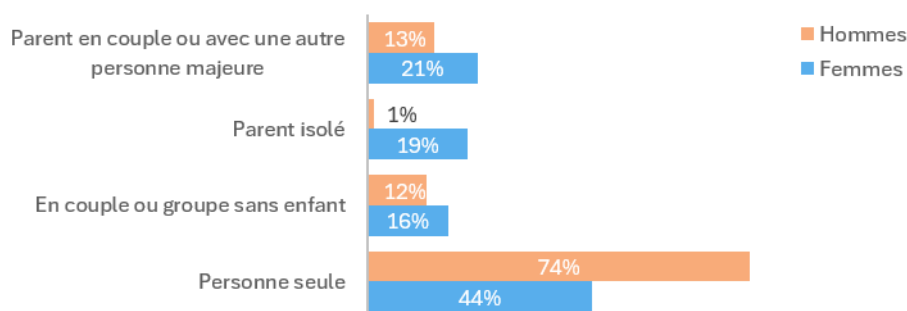


Figure 4 - Répartition des demandeurs d'hébergement d'urgence majeurs, en 2025, selon le sexe et la typologie du ménage d'appartenance

5. Personnes en demande d'hébergement d'urgence : nombre, poids et évolution

1165 femmes isolées ont fait appel au 115 en 2025 pour une place d'hébergement d'urgence. Elles représentent 18% des personnes en demande et leur nombre est en hausse de 4% par rapport à 2024.

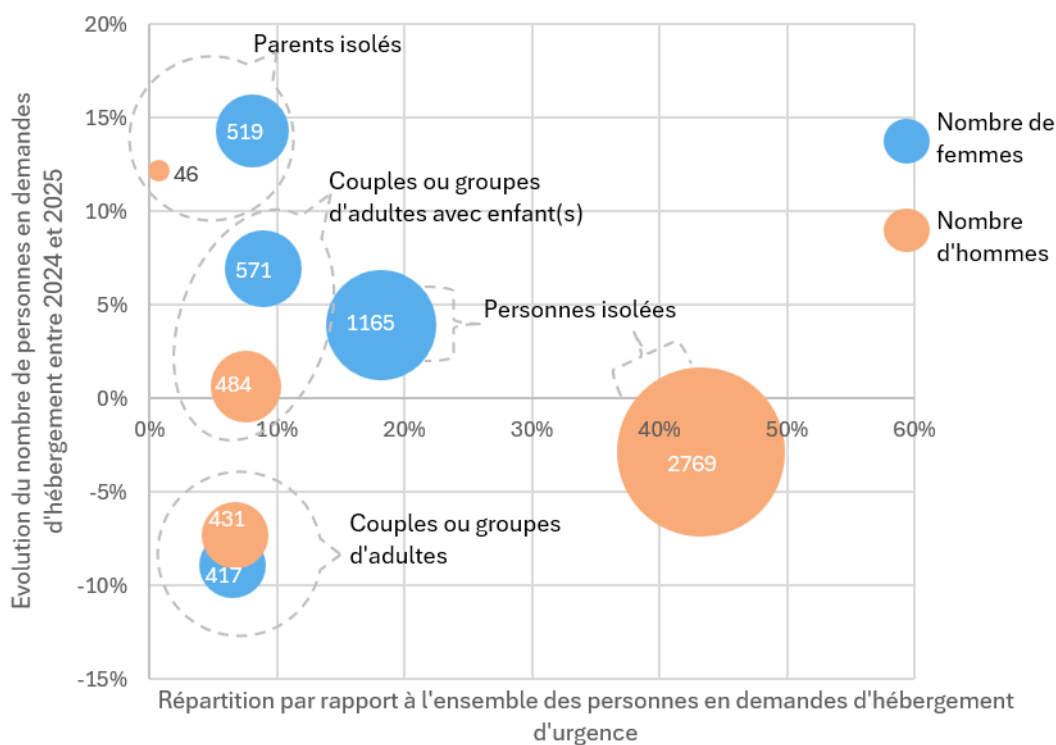


Figure 5. Nombre et répartition des personnes en demande d'hébergement d'urgence par typologie de ménages et évolution entre 2024 et 2025

Production des données chiffrées : attention !

Le nombre de parents isolés dont le chef de famille est une femme, est probablement sous-estimé. En effet, la catégorie « couples ou groupes d'adultes avec enfant(s) » désigne tout groupe composé d'au moins deux majeurs et au minimum d'un mineur. Le différentiel entre le nombre d'hommes et de femmes sur cette catégorie s'explique, entre autres, par le fait qu'**un enfant majeur peut être présent au sein des familles monoparentales. Quand cela arrive, cette famille n'est plus comptabilisée dans la catégorie « familles monoparentales » mais dans « couples ou groupes d'adultes », avec ou sans enfants (selon la présence d'un ou plusieurs mineurs), ce qui fausse le nombre de familles monoparentales et de parents isolés.**

Analyse

On peut constater une **moindre part de femmes isolées comparée aux hommes mais une surreprésentation parmi les parents isolés** (30% de femmes parmi les personnes isolées et 92% parmi les parents isolés, alors que pour rappel, leur poids est de 41% sur l'ensemble des personnes en demande d'hébergement d'urgence).

Situation d'isolement : 63 % des femmes en demande d'hébergement d'urgence se trouvent dans une situation d'isolement du point de vue de leur configuration familiale (nombre de femmes-parents isolées et de femmes isolées).

B. Les demandes d'hébergement pourvues**1. Les demandes pourvues dans l'année**

18% des personnes majeures ayant sollicité une place d'hébergement d'urgence ont obtenu une place au cours de l'année 2025 (hors hébergement non pérenne). La répartition diffère selon les profils de ménage.

2. Part des personnes majeures dont au moins une demande d'hébergement d'urgence a été pourvue au cours de l'année 2025 par rapport à l'ensemble des personnes en demande

En 2025, **2445 femmes ont effectué une demande** ; parmi elles, **26%** ont eu une demande pourvue.

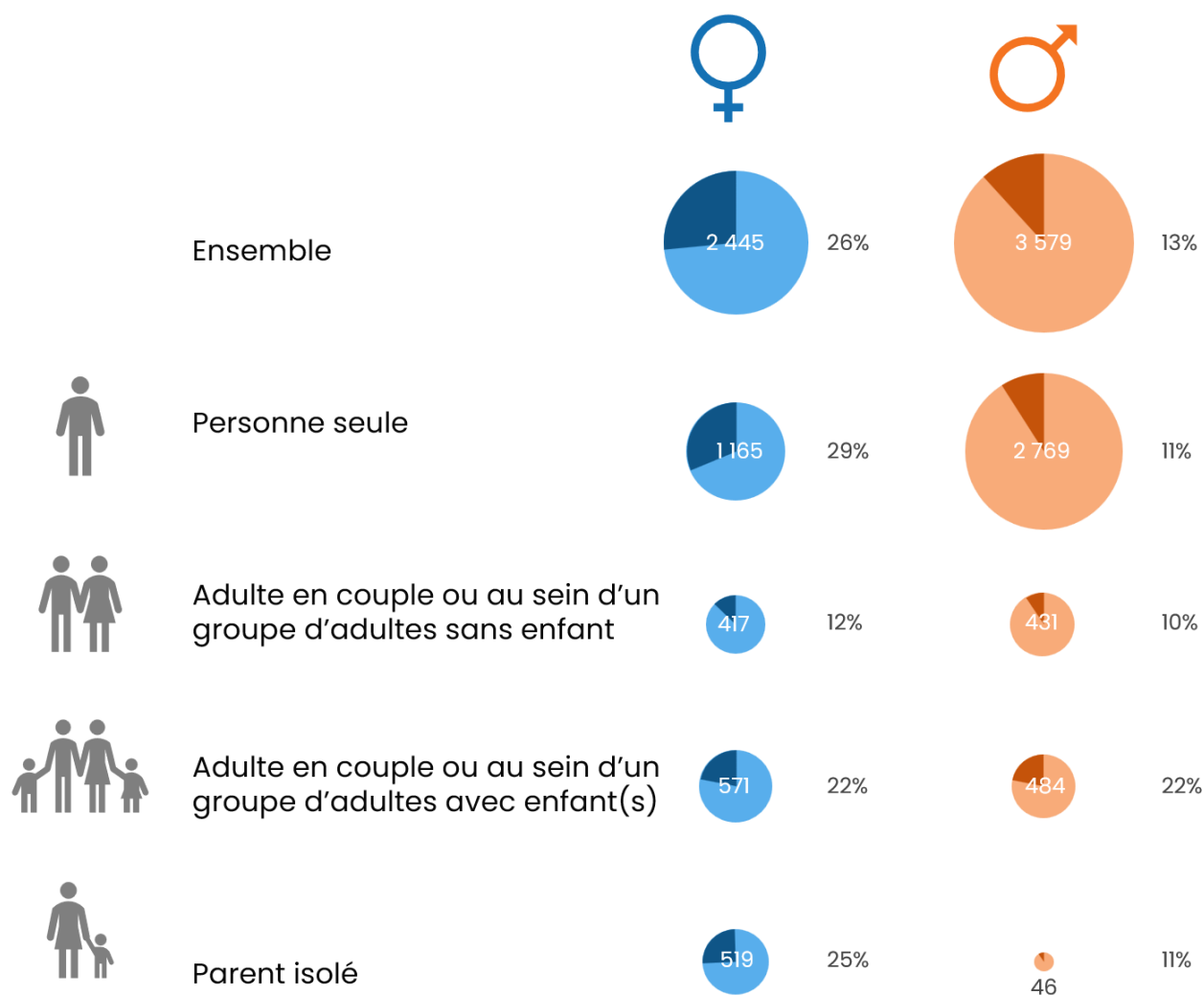


Figure 6 Part des personnes majeures dont au moins une demande a été pourvue par rapport à l'ensemble des personnes en demande, et répartition par typologie de ménages

Analyse

On constate un **accès plus fréquent à l'hébergement d'urgence pour les femmes seules ou les femmes avec enfant(s)** comparativement aux hommes.

Il est notamment dû à une plus grande **vulnérabilité** qui justifie une **mise à l'abri** (victimes de violences et présence d'enfants en bas âge notamment).

3. Les personnes hébergées dans l'année (hors hôtel 115)

En 2025, 1 923 personnes différentes ont été hébergées sur un dispositif d'urgence (hors hôtel 115) dont 706 femmes.

	Nombre	Répartition
Femmes	706	37%
Hommes	684	36%

Enfants 533 28%

Figure 7 - Personnes hébergées en 2025

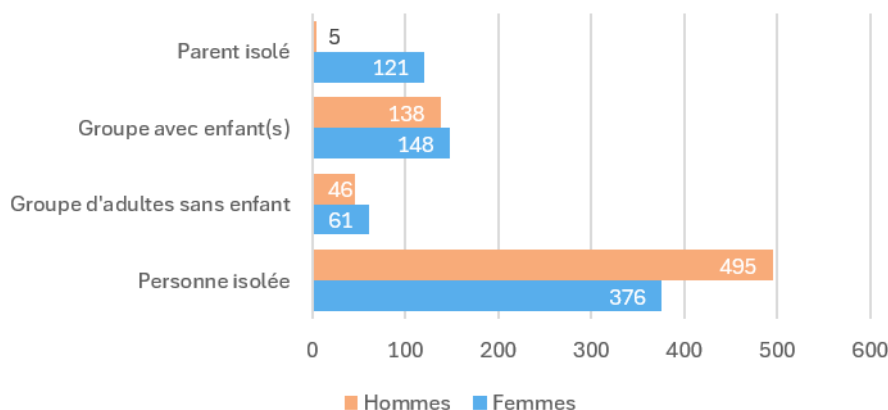


Figure 8 - Répartition des adultes hébergées (hors hôtel 115) en 2025 selon la typologie du ménage d'appartenance et le sexe

C. L'offre d'hébergement dédiée aux femmes

Outre des places dans le parc d'urgence généraliste, l'offre d'hébergement dans l'Hérault comprend **180 places fléchées pour les femmes** en fonction de leur **profil** :

- **100** places dédiées aux **femmes victimes de violence** (soit pour des femmes isolées, soit pour des femmes avec enfant(s),
- **45** places dédiées aux **femmes isolées**,
- **35** places dédiées aux **femmes en pré ou post maternité**.

1. Répartition des places d'hébergement d'urgence selon la typologie du public accueilli

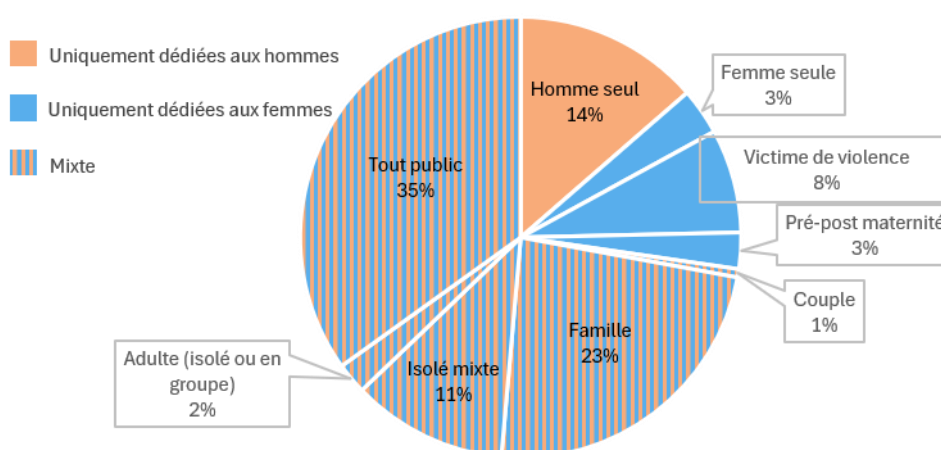


Figure 9 - Répartition des places d'hébergement d'urgence selon la typologie du public accueilli

2. Focus sur les femmes hébergées sur les places dédiées « Victime de violence »

En 2025, **15% des femmes** prises en charge sur l'hébergement d'urgence (hors hôtel) **étaient sur des places fléchées « victimes de violence »**.

	Nombre	Répartition
Nombre de femmes hébergées	108	
dont femmes isolées	58	57%
dont femmes-parents isolées	43	43%

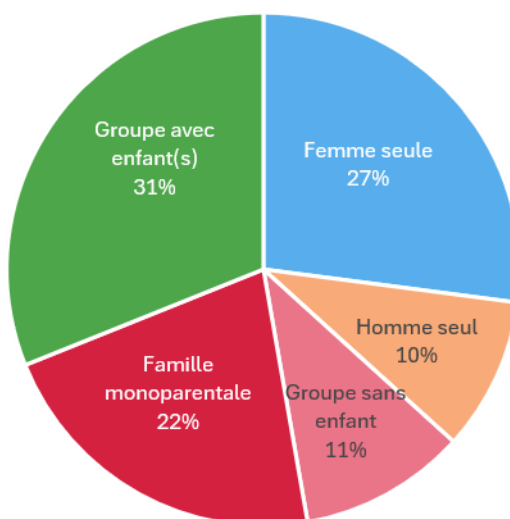
Figure 10 - Femmes hébergées en 2025 sur les places dédiées Victime de violence

III. L'hôtel 115

88% des ménages hébergés sur l'hôtel 115 en 2025 étaient composés d'au moins une femme majeure. Du fait de l'appréciation de critères d'extrêmes vulnérabilité justifiant la mise à l'abri prioritaire, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être prise en charge sur l'hôtel d'urgence (violences, grossesse, présence de très jeunes enfants).

A. Répartition des ménages hébergés sur l'hôtel 115 en 2025 selon leur composition

Les **femmes seules** représentent **25% des ménages** hébergés sur l'hôtel 115.



B. Nombre, répartition et évolution des personnes hébergées sur l'hôtel 115 en 2025

715 femmes et 747 enfants ont été mises à l'abri à l'hôtel en 2025.

	Nombre	Répartition	Evolution 2024-2025
Femmes	715	39%	↑ +27%
Hommes	379	21%	↑ +11%
Enfants	747	41%	↑ +9%

Figure 11 - Nombre, répartition part type de publics et évolution des personnes hébergées sur l'hôtel 115 en 2025

On constate une **augmentation de 27%**, entre 2024 et 2025, **du nombre de femmes** hébergées à l'hôtel.

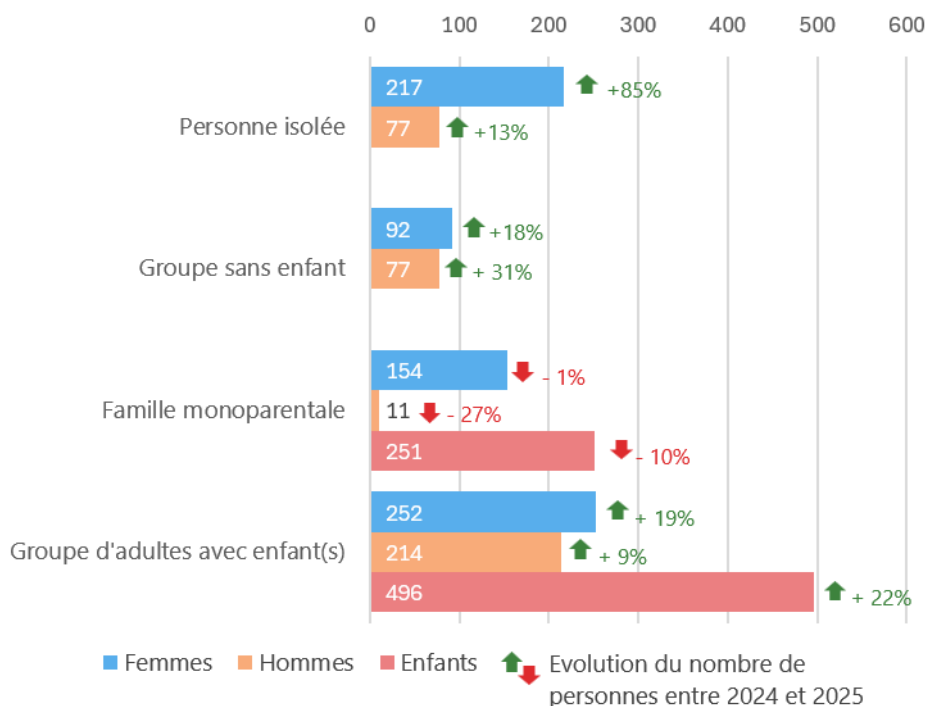
Analyse

Cette augmentation de la part des femmes sont les personnes mises à l'abri à l'hôtel, s'explique par deux facteurs différents :

- **Depuis le 1^{er} février 2025**, le **protocole** sur l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences a été **remis en question par le Conseil Départemental (CD)**, dans un contexte de réduction des dépenses : alors que depuis 2017 le CD appliquait une politique volontariste permettant une **mise à l'abri des femmes victimes de violences** pour une durée de deux mois, à titre supplétif de la compétence État, cette durée de mise à l'abri se voit **réduite à 15 jours**. Au-delà, il est demandé au SIAO de **prioriser la demande** de ces ménages par le **115**.
- **Depuis novembre 2024**, un poste de **chargée de mission « transversalité des parcours »** a été créé, dans le cadre d'un cofinancement par le Conseil Départemental de l'Hérault et la DDETS 34 (Pacte des Solidarités). L'objectif est de favoriser le parcours de ménages et autant que possible d'éviter les ruptures. Pour l'année 2025, **231 ménages** ont été concernés.

C. Personnes hébergées sur l'hôtel 115 en 2025 selon le sexe et la composition du ménage et évolution de leur nombre par rapport à 2024

En 2025, **92 femmes isolées** ont été hébergées sur l'hôtel 115, ce qui représente une **augmentation de 85%** par rapport à 2024 (les personnes ne sont comptabilisées qu'une seule fois, même lorsqu'elles effectuent plusieurs entrées).



D. Femmes victimes de violences hébergées à l'hôtel 115

30% des femmes hébergées à l'hôtel 115 ont été victimes de violences.

Parmi les seuls ménages pris en charge pour la première fois en 2025, la part de ménages composée de femmes victimes de violence montent à 44%.

IV. Volet Insertion – Demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté

A. Les demandes d'insertion ou de logement adapté transmises

1. Nombre, part et évolution des adultes en demande d'hébergement d'insertion ou logement adapté

1633 femmes ont fait une demande de logement d'insertion en 2025.

Le nombre de demandes est en **stagnation entre 2024 et 2025**, contrairement au nombre de demandes réalisées par des hommes qui baisse de 5%, tout en restant majoritaire.

		Femmes	Hommes
2024	Nombre de personnes ayant fait une demande d'inse	1 630	2 230
	Répartition	42%	58%
2025	Nombre de personnes ayant fait une demande d'inse	1 633	2 109
	Répartition	44%	56%
Evolution du nombre de personnes ayant fait une demande entre 2024 et 2025		0%	-5%

Figure 12. Nombre d'adultes en demande d'hébergement d'insertion ou logement adapté, part et évolution entre 2024 et 2025

2. Répartition des demandeurs majeurs d'hébergement d'insertion en 2025 selon le sexe et la typologie du ménage d'appartenance

Les personnes seules représentent la majorité des ménages en demande de logement d'insertion.

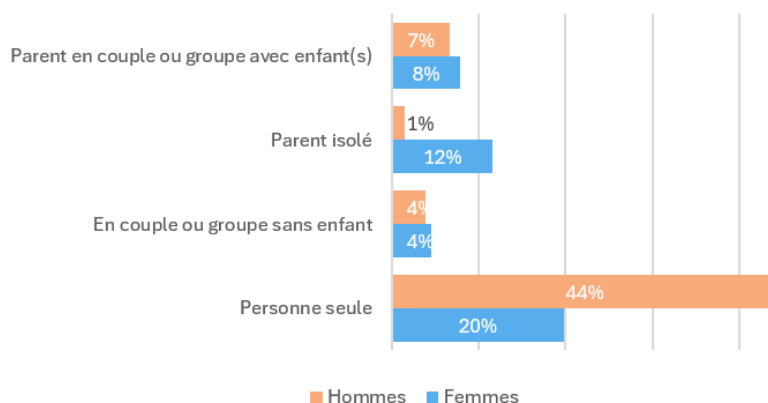


Figure 13. Répartition des demandeurs majeurs d'hébergement d'insertion en 2025 selon le sexe et la typologie du ménage

3. Les adultes entrés sur un dispositif en 2025

1 100 personnes majeures ont accédé à une place d'insertion ou logement adapté en 2025, avec un accès en cohérence avec la répartition des personnes ayant effectué une demande d'insertion

Parmi les personnes qui ont accédé à un logement d'insertion, **15% sont des femmes-mères isolées et 20% sont des femmes isolées.**

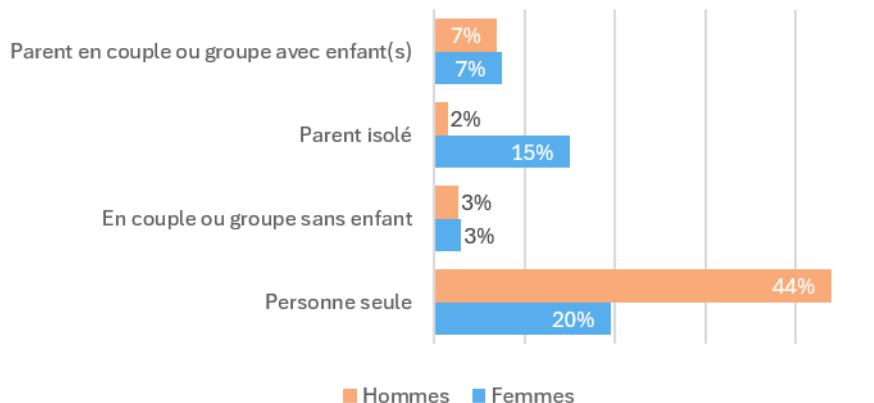


Figure 14 - Répartition des personnes majeures entrées sur une place d'hébergement ou logement adapté en 2025 selon le sexe et la typologie du ménage d'appartenance

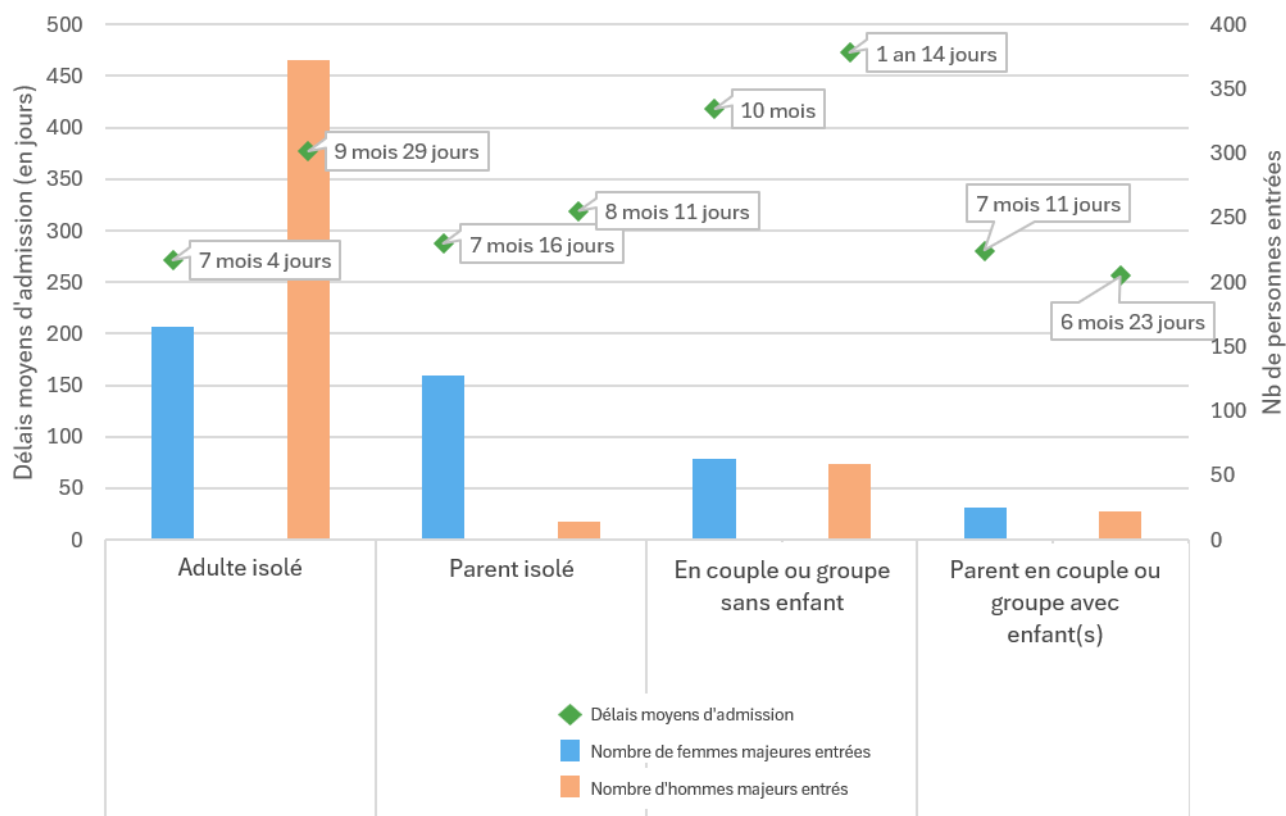


Figure 15 - Nombre de personnes majeures entrées sur une place d'hébergement d'insertion ou un logement adapté en 2025 et délais moyens entre la transmission initiale de la demande au SIAO et l'admission en structure

Explication

Les différences dans les délais d'admissions selon les sexes et compositions familiales traduisent les modalités d'orientation sur les différents dispositifs. Comme le montre le diagramme qui suit :

- Les hommes isolés sont plus majoritairement orientés vers des places CHRS (dispositif très sollicité dont le nombre de places est réduit et n'a pas vocation à augmenter sa capacité d'accueil) ;
- Les femmes sont plus fréquemment orientées vers des dispositifs dont l'accompagnement social est lié au logement (IML ou appartement relais), notamment les femmes isolées.

i. Représentation des femmes entrées sur une place d'hébergement d'insertion ou de logement adapté

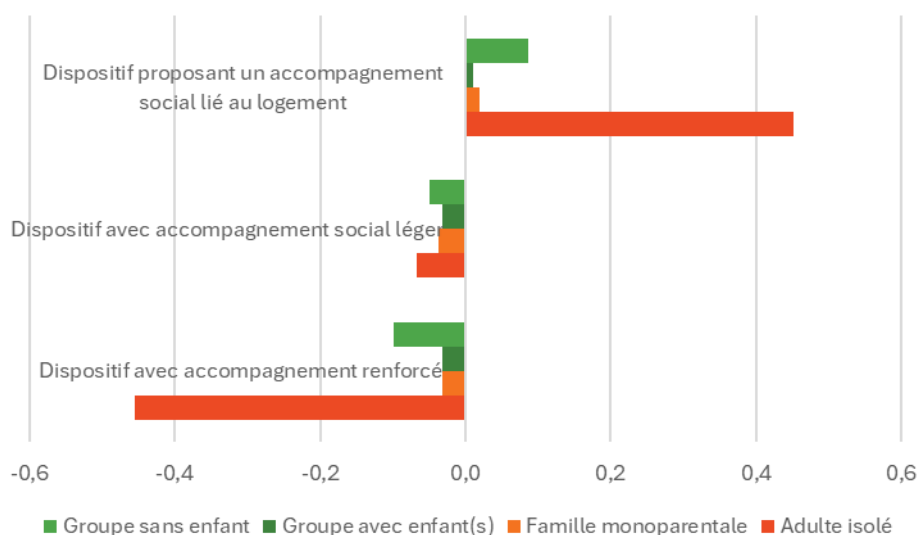


Figure 16 - Indice de représentation des femmes entrées sur une place d'hébergement d'insertion ou de logement adapté en 2025 en fonction du type d'accompagnement proposé d'après la typologie du ménage[

Lecture

Plus la valeur est proche de 0, plus le nombre de femmes orientées vers un type de dispositif correspond à la répartition générale des personnes orientées selon le sexe et la typologie du ménage.

À l'inverse, plus la valeur s'éloigne de zéro, plus le nombre de femmes entrées sur un type de dispositif est sur ou sous représenté par rapport à la répartition globale des orientations.